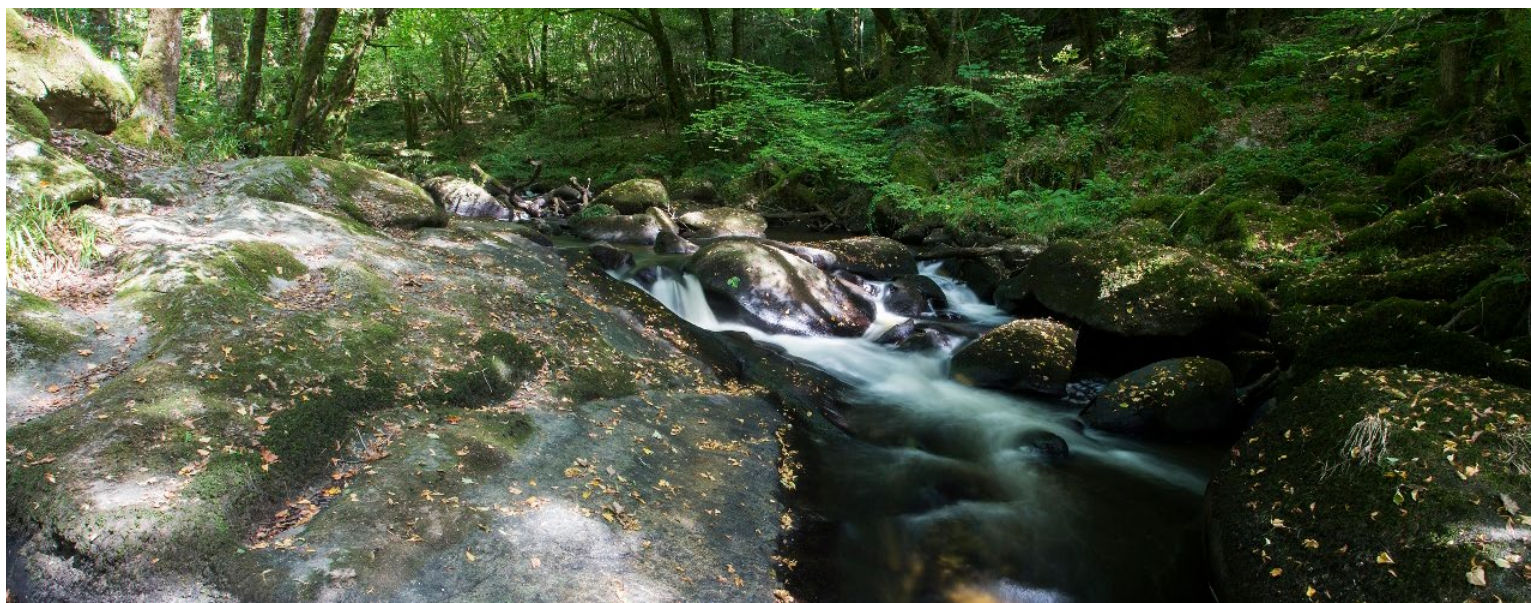




COMMUNIQUÉ-INVITATION DU 16 OCTOBRE 2019

LA HAUTE-DRONNE, PERLE DU PÉRIGORD-LIMOUSIN, LABELLISÉE

Colloque international de restitution du programme Life+ le 05.11.2019 à Périgueux

C'est fait ! Après des travaux conséquents en matière de restauration de la continuité écologique, opérés depuis 2016, la Haute-Dronne et son affluent le Manet sont labellisés. La cérémonie de remise du label se déroulera le 5 novembre à 18h30 lors du Colloque de restitution du programme Life en présence des parties prenantes du projet, du porteur du label, du Parc naturel régional Périgord-Limousin et de l'AFNOR.

La Haute-Dronne correspond à la partie amont de la Dronne, qui s'écoule sur un socle granitique. Elle prend sa source dans le département de la Haute-Vienne (87) puis déroule ses courbes sinueuses parfois tourmentées essentiellement en Dordogne (24) avant de se jeter dans L'Isle en Gironde (33). Au cours de son parcours elle traverse des prairies pâturées et des forêts. La Dronne, longue de 200 km, est l'une des plus belles rivières du bassin Adour-Garonne. C'est un tronçon de la Haute-Dronne et une partie du Manet qui est labellisé pour respectivement 29,3 et 7,6 km. En savoir davantage en cliquant sur <https://www.rivieres-sauvages.fr/la-haute-dronne/>

UNE TOPOGRAPHIE EXCEPTIONNELLE

Le territoire du Parc est une zone de "tête de bassins versants", à l'articulation de la Charente, de la Dordogne et de la Vienne, parcourue par un réseau dense et diversifié de rivières et de zones humides.

La partie labellisée de la Haute-Dronne se situe sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin, un espace rural des premiers contreforts du Massif central aux caractéristiques particulières climatiques, géologiques ou encore topographiques. La Dronne amont est une superbe rivière qui s'écoule telle un torrent sur un relief caractéristique du socle cristallin.

UNE FAUNE EXCEPTIONNELLE DONT LA MOULE PERLIÈRE

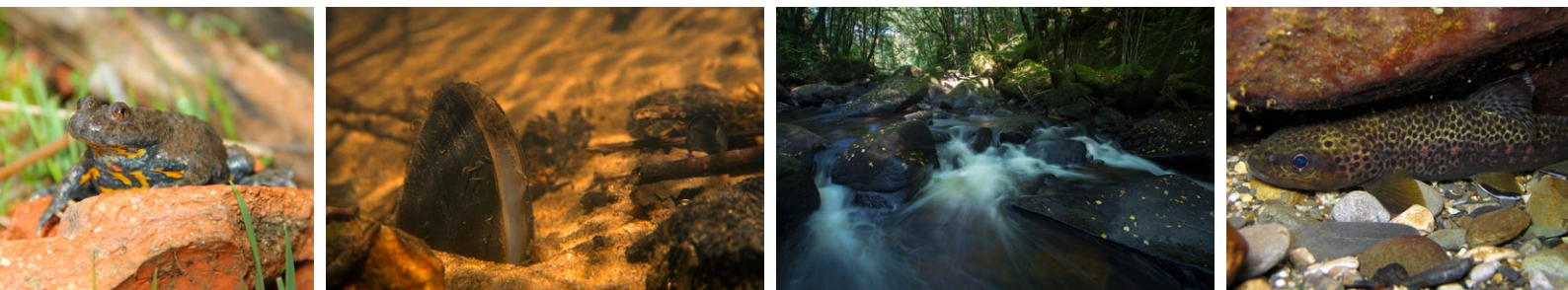
La moule perlière d'eau douce, ou mulette perlière, est un mollusque lamellibranche des rivières claires d'Europe de l'ouest, de Russie, du Canada et de la façade est des États-Unis, classée parmi les bivalves d'eau douce.

Actuellement en danger critique d'extinction, la moule perlière de son nom latin, *Margaritifera margaritifera* est aujourd'hui protégée. Elle a été fortement exploitée à l'époque de la monarchie du Roi Soleil. La population de moules perlières sur la Haute-Dronne fait l'objet d'un suivi attentif et elle s'élève aujourd'hui à plus de 15 000 individus soit environ 15% des individus dénombrés en France.

Ce suivi fait précisément l'objet d'un programme européen Life dont la restitution se fera lors du Colloque international du 5 au 8 novembre 2019 à Périgueux. Lire : <https://www.life-haute-dronne.eu/>

La Dronne abrite également d'autres espèces protégées : entre autres, le chabot, la lamproie de Planer ou encore une espèce de libellule, l'Agrion de Mercure.

Voir les films et les ouvrages : <https://www.life-haute-dronne.eu/films-et-outils-de-communication>



LA CÉRÉMONIE DE LABELLISATION

Le label sera remis par l'Afnor, en la présence des parties prenantes, du coordinateur national du Programme Rivières sauvages, Denis Caudron et la présidente du Réseau des Rivières Sauvages Marie-Pierre Medouga.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE :

Rivières sauvages : <https://conservation.rivieres-sauvages.fr/>

CONTACTS

Frédéric Dupuy Responsable du pôle «Gestion des espaces naturels» f.dupuy@pnrpl.com : 06 85 96 65 61
<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>

Rivières Sauvages :

Denis CAUDRON Développement du réseau et partenariats : 06 85 31 40 06 - contact@rivieres-sauvages.fr

Communication & Relations-Médias :

Marie Pierre MEDOUGA - Présidente de l'ARS, déléguée à la Communication & Mécénat
06 22 78 71 38 - agencerp@orange.fr - www.mp-c.eu - @mapyntonga